

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2011)
Heft: 2: Ne pas occulter la vulnérabilité

Artikel: La vulnérabilité fait partie intégrante de la vie
Autor: Seifert, Kurt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Vulnérabilité : un mot à la mode ?



Le printemps 2011 aura bénéficié d'un bel ensoleillement. Enfants et adultes de tous âges ont passé leur temps libre dehors, à se promener, à faire du vélo ou à se prélasser. Mais en pratiquant des activités de plein air, une blessure est si vite arrivée ! Nous nous souvenons tous de nos genoux éraflés quand nous étions enfants. Et nous préférons oublier les blessures causées par une chute à vélo,

par exemple. La notion de vulnérabilité (fragilité) nous semble donc bien plus qu'un « mot à la mode » dans ce contexte. A vrai dire, chaque être vivant est vulnérable.

Mais comment doit-on comprendre la vulnérabilité dans le cadre du travail de Pro Senectute ? Pourquoi ce thème est-il d'actualité ?

Kurt Seifert explique que ce mot peut paraître nouveau pour notre organisation, mais pas le thème. Pasqualina Perrig-Chiello, professeure à l'Université de Berne et membre du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse, attire l'attention sur les

multiples facettes du concept et sur la contribution que Pro Senectute peut apporter. L'article sur le pôle de recherche national « LIVES » à la page 4 montre que la vulnérabilité est également d'actualité en dehors de Pro Senectute.

Cette thématique imprégnera notablement l'activité de notre organisation ces prochaines années.

Alain Huber, Secrétaire romand et membre de la direction

THÈME

La vulnérabilité fait partie intégrante de la vie

Un mot occupe une place de plus en plus importante dans les discussions sur l'orientation future de Pro Senectute : vulnérabilité. Qu'entend-on par « vulnérabilité » et quelles sont les tâches qui en découlent pour notre organisation au service des aînés ?

Kurt Seifert – responsable du domaine Recherche et travail de base, Pro Senectute Suisse

Le contrat de prestations en vigueur depuis janvier 2010 avec la Confédération suisse oblige Pro Senectute à remplir ses tâches « en tenant particulièrement compte des groupes cibles vulnérables ». Le contrat mentionne quelques-uns de ces groupes, par exemple les personnes âgées touchées par la pauvreté, les personnes âgées isolées ou les personnes très âgées. Le terme « vulnérabilité » peut avoir un sens différent selon le contexte. C'est aussi la première fois

qu'il apparaît en lien avec le travail de Pro Senectute.

Conditions précaires

Ce mot est nouveau pour notre organisation, mais pas le thème. Depuis la création de la fondation à la fin de la Première Guerre mondiale, la vulnérabilité des personnes âgées, due à un manque de ressources tant matérielles que non matérielles, retient toute son attention. Il n'y avait alors pas encore de réglementations légales en matière de prévoyance vieillesse. Aussi la fondation « Pour la Vieillesse » a-t-elle poursuivi dès le début deux objectifs essentiels : l'aide aux personnes âgées indigentes et l'engagement en faveur d'une assurance vieillesse obligatoire.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, de nombreuses personnes étaient menacées par la pauvreté liée à la vieillesse. C'est seulement avec la mise en place et le renforcement de moyens de prévoyance de l'Etat social, en particulier

l'AVS, qu'il a été possible de lutter efficacement contre la pauvreté des aînés. Ce qui ne signifie pas pour autant que la précarité fait partie du passé. Malgré une amélioration de la situation économique post-professionnelle, un quart de la population âgée suisse est menacé, aujourd'hui, par la pauvreté. Douze pour cent des rentières et rentiers AVS survivent uniquement grâce aux prestations complémentaires. Cette réalité est en contradiction avec l'idée répandue dans le public que « tout va bien pour les personnes âgées de notre pays ».

« Zone de vulnérabilité »

La notion de vulnérabilité va toutefois au-delà des conditions économiques dans lesquelles se trouvent des personnes. Le sociologue français Pierre Bourdieu a développé un modèle qui détermine le statut social d'une personne par différents degrés de disponibilité de capital économique, culturel et social. Le

capital économique est déterminé par l'ensemble des ressources financières ou matérielles d'un individu, le capital culturel est révélateur du niveau de formation et de connaissances. Quant au capital social, il concerne la possession de relations susceptibles d'être valorisées.

Le volume et la composition des différentes sortes de capital, au même titre que l'évolution dans le temps de ces deux éléments, conditionnent l'évolution des individus dans un espace social caractérisé par une situation matérielle stable et un enracinement social solide. C'est ce que le sociologue français Robert Castel nomme « zone d'intégration ». En revanche, la « zone de vulnérabilité » se définit par une précarisation de la situation matérielle et/ou une fragilisation sociale de l'individu.

Développer les propres ressources

La vulnérabilité n'a rien à voir avec la faiblesse morale. Il ne s'agit pas de faire porter une quelconque culpabilité, mais de comprendre les conditions sociales à l'origine de la vulnérabilité, et si possible de les modifier. Nul n'est à l'abri de la vulnérabilité, d'où l'importance de trouver des mécanismes de protection suffisants tant sur le plan individuel que collectif.

Ce sont des questions qui interpellent aujourd'hui Pro Senectute : quelles précautions et mesures faut-il prendre pour éviter que des personnes âgées basculent dans la zone de vulnérabilité ? Quelle doit être notre contribution pour que les personnes âgées reçoivent de l'aide et bénéficient d'un accompagnement dans ces épreuves ? Pro Senectute est active dans de nombreux domaines en lien avec les situations vulnérables. L'exemple type est la consultation sociale, de plus en plus sollicitée. De nombreux entretiens portent sur des questions financières, qui cachent souvent des problèmes complexes. Il s'agit de développer de nouvelles ressources ou de mieux utiliser les ressources existantes. Le but de la consultation est de promouvoir les ressources des personnes qui cherchent conseil.

Identifier les risques

Autre champ d'action : le travail avec les migrant-e-s âgé-e-s. La première



photo : Tres Camenzind

Pro Senectute est obligée de tenir particulièrement compte des groupes cibles vulnérables, par exemple les personnes âgées touchées par la pauvreté, les personnes âgées isolées ou les personnes très âgées.

génération de migrants venus en Suisse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale arrive à l'âge légal de l'AVS. Nombre de ces personnes sont confrontées à des difficultés financières et souffrent d'une mauvaise santé. Elles sont particulièrement exposées au risque de pauvreté. Parallèlement, les communautés de migrants disposent d'un bon réseau d'organisations religieuses, politiques et culturelles, qui est l'expression de leur capital social. Ces institutions peuvent représenter un réseau important pour Pro Senectute.

La transition vers le « quatrième âge » constitue un autre paramètre. Il se caractérise par des risques accrus de fragilité. Et plus concrètement par

une perte des capacités physiques et psychiques et un danger plus élevé de vulnérabilité de l'individu. Le sociologue François Höpflinger constate que les personnes en état de fragilité sont tributaires d'un environnement adapté à leurs besoins et d'une solidarité efficace entre les générations. Là aussi de nouvelles tâches attendent Pro Senectute.

Pro Senectute publiera prochainement un rapport sur les groupes cibles vulnérables, mandaté par l'Office fédéral des assurances sociales.